

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

ROME : encyclique "Ex-  
eunt jam anno." —  
CHRONIQUE : la con-  
férence Ste-Marie à  
St-Pierre, fête de  
Ste-Agnès à St-Jac-  
ques ; le dîner des  
pauvres chez les  
sœurs grises. — Mis-  
sion du Bengale des



### SOMMAIRE

RR. PP. de Ste-  
Croix. — Lettre de  
Rome ; Université  
Laval, conférence de  
M. l'abbé de Foville.  
— L'OEUVRE POLITI-  
QUE DE LÉON XIII. —  
NOUVELLES RELIGIEU-  
SES. — PRIONS POUR  
NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARÉCHAL, V. G., administrateur du diocèse.

Le bureau d'administration est à l'Archevêché de Montréal ; directeur  
M. l'abbé J. M. EMARD. Pour la rédaction, on peut s'adresser à  
M. P. DUPUY, No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

**PRIERES DES QUARANTE-HEURES**

<b>DIMANCHE,</b>	<b>27</b>	<b>JANVIER</b>	—St François de Sales.
<b>MARDI,</b>	<b>29</b>	“	—Ste-Dorotheé.
<b>JEUDI,</b>	<b>31</b>	“	—St-Ignace.
<b>SAMEDI,</b>	<b>2</b>	<b>FEVRIER</b>	—Purif de Repentigny.

**FETES DE LA SEMAINE**

<b>DIMANCHE,</b>	<b>27</b>	<b>JANVIER</b>	—3 Ep. S. J. Chrysost., E. D., d., o. b <i>On annonce la fête de la Purification pour samedi le 2 février.</i>
<b>Lundi,</b>	<b>28</b>	“	—Ste Agnès, 2, d, simple., o. rouges.
<b>Mardi,</b>	<b>29</b>	“	—S. François de Sales, E. D., d., o. b.
<b>Mercredi,</b>	<b>30</b>	“	—S. Martine, V. M., s-mid., o. rouges.
<b>Jeudi,</b>	<b>31</b>	“	—S. Pierre Nolasq., C. doub., o. blancs.
<b>Vendredi,</b>	<b>1</b>	<b>FEVRIER</b>	—S. Ignace, E. M., doub., o. rouges.
<b>Samedi,</b>	<b>2</b>	“	—PURIFICA. B. V. M., d. 2 cl, o. blancs

**OFFICES EXTRAORDINAIRES**

**Notre-Dame de Pitié.**—*Lardi* 29, à 3 hrs p. m., salut solennel pour l'œuvre des Tabernacles. Sermon et quête au profit de l'œuvre.

Tous les associés et amis sont invités à y assister.

N. B. Toutes les personnes agréées à cette association sont priées de payer leurs contributions ; sans ce concours fidèle, l'œuvre ne saurait subsister.

**EGLISE METROPOLITAINE.**—Tous les jours de la semaine jusqu'à samedi, prières de la neuvième de la Purification.

*Mercredi* 30, à 7 hrs, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'Archevêché.

*Vendredi* 1. Adoration diurne ; le saint Sacrement sera exposé depuis 7 hrs a. m., jusqu'à 7 hrs, p. m. Le soir, salut et sermon.

**Couvent du Bon-Pasteur.**—*Mercredi* 29, à 8 hrs, a. m. Prise d'habit.

*Dimanche* 27.—Fête du titulaire de l'église paroissiale de St-Jean Chrysostôme.

Solennité de S-Paul à Joliette, St-Polycarpe, St-Timothée. Ste-Agnès à Dundee.

**AVIS.**

Le bureau d'administration et de rédaction de la *Semaine religieuse* est transporté à l'Archevêché, où on devra adresser toute demande d'abonnement, et payer les abonnements.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la *Semaine religieuse* pendant toute l'année 1889. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des six années de la *Semaine religieuse*, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix \$6.00

Sur demande, la *Semaine religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

## RÔME

## L'ENCYCLIQUE " EXEUNT JAM ANNO. "

*A Nos vénérables frères les patriarches, primâls, archevêques et évêques et à Nos fils bien-aimés tous les fidèles du Christ en grâce et communion avec le Siège apostolique,*

LÉON XIII, PAPÉ.

Vénérables frères, fils bien-aimés, salut et bénédiction apostolique.

Au moment où s'achève cette année où Nous avons pu, par une insigne faveur de la bonté divine, célébrer heureusement le cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce. Notre âme se reporte d'elle-même vers la série de mais qui vient de s'écouler, et elle trouve à repasser le souvenir de toute cette période le charme le plus doux. Et, certes, ce n'est pas sans raison : Nous avons vu un événement qui ne Nous touchait que comme personne privée, et qui, ni par son importance, ni par sa nouveauté, n'était de nature à saisir l'attention, exciter néanmoins dans les âmes une émotion extraordinaire et donner lieu, par sa célébration, à des manifestations de joie si éclatantes, à des congratulations si multipliées, qu'il eût été impossible de souhaiter rien au delà. Assurément, toutes ces démonstrations Nous ont été très chères et très agréables ; mais ce que Nous y avons le plus apprécié, c'est l'expression des sentiments du cœur et le témoignage tout spontané d'une religion qui ne se dément pas. C'est là, en effet, la signification de ce concert universel d'hommages ; il proclame hautement que de tous les points du monde les esprits et les cœurs sont tournés vers le vicaire de Jésus-Christ ; qu'en dépit de tous les maux qui l'assiègent, c'est vers la Chaire apostolique, comme vers l'interminable et incorruptible source de la vie, que se fixe le regard confiant des nommes, et que, sur tous les rivages où règne le nom de catholique, il y a, pour rendre à l'Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, l'honneur et le respect qui lui sont dus, la même ardeur de zèle et le même unanime accord.

C'est pour tous ces motifs que bien des fois, durant les mois qui viennent de finir, Nos yeux se sont levés au ciel pour rendre grâces au Dieu bon et immortel, qui, avec le bienfait de la prolongation de Nos jours, a bien voulu Nous accorder, au milieu de Nos peines, les sujets de consolation que Nous venons de rappeler ; et, pendant tout ce temps, Nous n'avons pas manqué, chaque fois que l'occasion s'est présentée, de témoigner à qui de droit la reconnaissance qui remplit Notre cœur. Mais voici que la fin de cette année solennelle Nous invite encore à renouveler la mémoire du bienfait reçu, avec cette heureuse circonstance que l'Eglise entière, avec Nous et en Notre nom, s'unit pour offrir à

Dieu un dernier concert d'actions de grâces. Et, en même temps, il plaît à Notre cœur d'attester publiquement, comme Nous le faisons par ces lettres, qu'avec la consolation si efficace que Nous ont apportée, pour adoucir Nos soucis et Nos peines, tous ces témoignages de respect, d'affection et d'amour, ils laisseront aussi en Nous un souvenir et une gratitude qui ne périront jamais.— Mais il est un devoir, et plus haut et plus saint, qui Nous reste à remplir. En effet, dans cette disposition des âmes s'empressant avec une ardeur inaccoutumée pour entourer d'honneur et de respect le Pontife romain, il Nous semble reconnaître un signe de la volonté de Celui qui sait souvent, et qui le peut seul, faire naître des plus petites causes le principe des plus grands biens. Il est certain que la Providence de Dieu semble avoir voulu au milieu de tant d'erreurs de la pensée, réveiller la foi et donner occasion au peuple chrétien de reprendre les préoccupations de la vie surnaturelle. Ainsi une chose nous reste à faire : travailler à ce que ces bons commencements amènent dans la suite, de bons résultats, et faire effort pour qu'à l'intelligence des desseins divins s'ajoute l'activité qui les réalise. Alors seulement ce dévouement envers le Siège apostolique aura sa pleine et entière perfection, quand s'unissant honorablement aux vertus chrétiennes, il sert au salut des âmes ; c'est là le seul résultat qu'il faut rechercher, le seul qui doit demeurer toujours.

Du haut de ce degré suprême de la charge apostolique où la bonté de Dieu Nous a placé, il Nous est fréquemment arrivé de prendre, selon Notre devoir, la défense de la vérité, et Nous Nous sommes particulièrement appliqué à exposer les points de doctrine qui Nous paraissaient d'un intérêt plus actuel pour la chose publique. Nous voulions que ce tableau de la vérité inspirât à chacun vigilance et précaution, pour éviter la funeste contagion de l'erreur. Aujourd'hui, Nous venons adresser la parole à tous les chrétiens comme un bon père qui parle à ses enfants, et par une exhortation familière, exciter chacun d'eux à régler saintement sa vie. Car il est de toute nécessité, pour mériter le nom de chrétien, qu'à la profession de la foi l'on ajoute la pratique et l'exercice des vertus chrétiennes ; et ce n'est pas seulement le salut éternel des âmes qui y est intéressé, mais aussi la prospérité vraie et la tranquillité stable des relations humaines et de la société. Or, si l'on examine ce qu'est communément la vie des hommes, il n'est personne qui ne voie combien les mœurs publiques et privées sont en désaccord avec les principes évangéliques ; et ce n'est qu'à trop juste titre que paraît s'appliquer à notre âge cette parole de l'apôtre saint Jean : " Tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, et concupiscence des yeux, et orgueil de la vie." En effet, la plupart des hommes, oublieux de leur origine et de leur destinée, tiennent toutes les affections et leurs pensées fixées vers ces biens fragiles et périssables ; faisant violence à la nature en renversant l'ordre véritable, ils asservissent

leur volonté aux choses sur lesquelles l'homme, comme la raison même le proclame, devrait dominer.

Le goût du bien-être et du plaisir a naturellement pour compagnon le désir de ce qui peut nous procurer l'un et l'autre. De là cet amour effréné de l'argent qui aveugle ceux qui en sont saisis et dont l'ardeur, quand il s'agit d'assouvir sa cupidité, ne peut plus se contenir, foulant aux pieds la distinction du juste et de l'injuste, et affichant parfois pour la misère d'autrui le plus insolent dédain. C'est ainsi qu'un grand nombre, tout en passant leur vie au sein des richesses, se servent du mot de fraternité auprès d'une foule pour qui leur cœur, au fond n'a que de superbes dédains. Enflé pareillement par l'orgueil, le cœur rejette tout respect de la loi, toute crainte de l'autorité ; l'amour de soi, voilà pour lui toute la liberté. " Il se croit né libre, comme le petit de l'âne sauvage. " Ajoutons à cela ces séductions du vice, ces funestes invitations au péché : Nous voulons parler de ces représentations théâtrales où s'étalent l'impiété et la licence, de ces livres et ces journaux écrits dans le but de ridiculiser la vertu et de glorifier l'infamie, de tous ces arts qui, inventés pour les besoins de la vie et les honnêtes jouissances de l'âme, sont mis au service des passions pour suborner les âmes. Et ce n'est pas sans frayeur que Nous portons Nos regards vers l'avenir, en pensant à ces futures moissons de maux dont on ne cesse de jeter les germes dans le cœur de l'enfance. Vous savez ce que sont devenues les écoles publiques : aucune place n'y est plus laissée à l'autorité de l'Eglise, et, à ce moment où il serait si nécessaire de travailler avec amour à façonner ces âmes encore tendres aux devoirs de la vie chrétienne, c'est alors qu'on impose silence à la voix de la religion. Ceux qui sont plus avancés en âge courent un péril encore plus grand : celui du vice même de l'enseignement, qui, au lieu d'initier la jeunesse à la connaissance du vrai, ne produit en elle que l'infatuation des doctrines les plus fallacieuses.

Combien de professeurs qui, dans leur enseignement, mettent leur philosophie à la seule école de la raison, laissant absolument de côté la foi divine, et qui, privés de ce ferme appui et de ce surcroît de lumière, tombent à chaque pas sans arriver à la vérité ! Toutes ces erreurs : que tout le monde, est matériel ; que l'homme et la bête sont unis ensemble par la communauté de leur première origine et la parenté de leur nature, c'est d'eux qu'elles nous viennent. Il en est même qui vont jusqu'à mettre en doute l'existence de Dieu même, le souverain maître de toutes choses et créateur du monde, ou qui commettent, au sujet de sa nature, les plus grossières erreurs des païens. De là, quelles altérations, doivent nécessairement découler dans la notion même, dans l'essence de la vertu, du droit, du devoir ! Et c'est ainsi que, pendant qu'ils glorifient compaisamment la souveraineté de la raison et qu'ils exaltent la puissance de leur génie par des panégyriques hors de toute mesure, ils subissent, par l'ignorance des vérités

les plus essentielles, le juste châtement de leur orgueil. Et en même temps que l'erreur corrompt leur esprit, la corruption morale s'insinue en quelque sorte dans leurs veines et dans la moelle de leurs os, laissant, hélas ! en de telles hommes bien peu de chances à la guérison, grâce, d'un côté, à cette altération de la notion du bien produite en eux par leurs opinions vicieuses, et, de l'autre, à cette absence des clartés de la foi divine, laquelle est le principe et le fondement de toute justice.

Quelles calamités un tel état de choses devrait attirer sur la société humaine, il Nous arrive aujourd'hui de le contempler en quelque sorte de Nos yeux. Le venin des doctrines a, par une circulation naturelle, pénétré dans les actes de la vie et dans la politique ; le *rationalisme*, le *matérialisme*, l'*athéisme* ont enfanté le *socialisme*, le *communisme*, le *néhilitéisme* : tristes fléaux sans doute, et pleins de sinistres augures, mais qui devaient naturellement, qui devaient presque nécessairement naître de principes pareils. Et, de fait, si l'on peut impunément rejeter la religion catholique dont tant de notes éclatantes attestent la divine origine, pourquoi ne rejetterait-on pas toutes les autres religions, à qui de tels signes de crédibilité font évidemment défaut ? Si l'âme n'est pas, de sa nature, distincte du corps, et, ce qui en est une conséquence nécessaire, si, lorsque le corps retourne à la terre, aucune espérance ne nous est laissée d'une vie bienheureuse et immortelle, quels motifs aurons-nous de nous imposer des travaux et des peines pour soumettre nos appétits à l'obéissance de la raison ? Le souverain bien consistera pour l'homme dans la jouissance des commodités de la vie et dans la possession des plaisirs. Et comme il n'est personne que l'impulsion et l'instinct même de la nature ne portent à rechercher le bonheur, chacun sera autorisé à prendre aux autres le plus qu'il pourra, afin de trouver dans leurs dépouilles le moyen de vivre heureux. Et il n'est point de puissance disposant de freins suffisants pour pouvoir maîtriser la surexcitation des convoitises ; car la conséquence de cette répudiation de la raison suprême et éternelle d'un Dieu nous imposant ses ordres ou ses défenses, c'est que la force des lois soit brisée et toute autorité réduite à l'impuissance. De là cette perturbation inévitable jusque dans les fondements de la société civile ; de là cette lutte sans trêve entre les appétits inassouvis, chacun se mettant en guerre soit pour défendre ce qu'il a, soit pour acquérir ce qu'il convoite.

C'est la pente où notre siècle semble prêt à glisser.—Il est pourtant une pensée capable de nous consoler du spectacle des mœurs présentes et de relever nos âmes par l'espoir d'un meilleur avenir. C'est que " Dieu a créé toutes choses pour la vie et qu'il a fait " guérissables les nations de la terre. " Mais, de même que le monde visible ne peut être conservé que par l'action de la providence de Celui qui l'a créé par sa volonté, de même aussi les hommes ne peuvent être guéris que par la vertu de Celui-là

même à la bonté de qui ils doivent d'avoir été rappelés de la mort à la vie. Car si la race humaine n'a été rachetée qu'une fois par l'effusion du sang de Jésus-Christ, permanente et perpétuelle est la vertu de ce grand bienfait, et " il n'y a de salut en aucun autre. " C'est pourquoi tous ceux qui travaillent à arrêter, par l'interposition des lois, l'incendie toujours croissant des convoitises populaires, combattent sans doute pour la justice ; mais qu'ils le sachent bien, le fruit qu'ils tireront de leurs travaux sera nul, ou du moins sera fort peu de chose, tant que leur cœur s'obstinera à repousser la vertu de l'Évangile et à faire fi du concours de l'Église. Il n'y a qu'un moyen de guérison pour nos maux : réformer ses sentiments, et, dans les mœurs privées comme dans les mœurs publiques, revenir au point d'où l'on s'est éloigné, à Jésus-Christ et à la loi chrétienne de la vie.

Or, toute la vie chrétienne peut se résumer dans ce devoir capital : ne point céder à la corruption des mœurs de siècle, mais lui opposer une lutte, une résistance constante. C'est là ce que " l'auteur et le consommateur de notre foi, " ce que Jésus proclame par chacune de ses paroles et de ses actions, par ses lois et ses institutions, par sa vie et par sa mort. Quelle que soit donc l'opposition que la dépravation de notre nature et de nos mœurs mette dans nos tendances, c'est notre devoir de courir " au combat qui nous est proposé " animés du même esprit et armés des mêmes armes que Celui qui " à la joie qui lui était proposée a préféré la croix. " Et pour cela, que les hommes voient et comprennent bien tout d'abord combien est contraire à la profession du nom de chrétien cette recherche, si commune aujourd'hui, des plaisirs de toute nature, cette horreur pour les travaux inséparables de la vertu, cette tendance à ne se refuser aucune de ces délicatesses qui flattent agréablement nos sens. " Ceux qui sont au Christ ont crucifié leur chair avec " ses vices et ses concupiscences, " d'où la conséquence qu'ils n'appartiennent pas au Christ ceux qui ne s'exercent ni ne s'accoutument à souffrir et qui ne savent pas mépriser les recherches et les délicatesses du plaisir. L'homme, en effet, par l'innie bonté de Dieu, a été rétabli dans l'espoir des biens immortels d'où il était déchu ; mais il ne peut les atteindre qu'en s'efforçant de de suivre les traces mêmes du Christ et en se conformant, dans son âme et dans ses mœurs, au souvenir de ses exemples. Ce n'est donc pas un conseil, mais un devoir, et un devoir qui ne concerne pas seulement ceux qui ont embrassé la vie parfaite, mais qui s'adresse absolument à tous, de porter chacun " dans son corps les mortifications de Jésus. "

(A suivre)

## AVIS

MM. les membres du clergé sont respectueusement priés de remarquer que les autorisations de vendre du vin de messe données par M. le vicaire général ne valent que pour un an, et pour la quantité de vin soumise à l'approbation de l'Ordinaire.

(Communiqué.)

## CHRONIQUE

Dimanche dernier, la société de Saint-Vincent-de-Paul, conférence Ste-Marie, se réunissait dans l'église Saint-Pierre dans un but de charité.

Après un sermon sur la charité, eut lieu une collecte puis le salut du saint Sacrement. Mgr Clut présidait cette touchante manifestation dont le succès a été complet puisque par la somme élevée produite par la quête un grand nombre de pauvres pourront être secourus.

Nous devons hautement féliciter les membres de la conférence Ste-Marie de leur ingénieuse et pieuse pensée. Voilà de la bonne et sincère charité, car elle s'exerce dans une fête religieuse et n'est mêlée d'aucune considération mondaine.

La congrégation des demoiselles de la paroisse Saint-Jacques a célébré lundi dernier la fête de sa patronne : Ste Agnès.

Le matin, une messe réunissait les congréganistes à Notre-Dame de Lourdes ; M. l'administrateur du diocèse officiait.

Le soir, l'église Saint-Jacques était remplie, car beaucoup de fidèles étaient venus se joindre aux membres de la congrégation.

Après le sermon prêché par le R. P. Plessis, dominicain, eut lieu le salut solennel.

Le grand réfectoire du soubassement de l'asile des sœurs grises, rue Dorchester, offrait dimanche dernier un spectacle des plus émouvants. Grâce au zèle et à la générosité des membres de la société Saint-Vincent-de-Paul, un dîner d'environ 350 couverts a été offert aux pauvres de l'asile des vieillards, des enfants et des aveugles auxquels on a servi les mets les plus succulents. Ce banquet a été présidé par Sa Grandeur Mgr Clut qui a béni les tables. Plusieurs messieurs de Saint-Sulpice étaient présents à cette belle démonstration de la charité chrétienne.

### MISSION DU BENGAL DES RR. PP. DE SAINTE-CROIX.

Les cinq missionnaires de la congrégation de Sainte-Croix, dont trois de l'Indiana (Etats-Unis) et les deux autres du Canada, dont nous avons annoncé le départ pour le Bengale au mois de septembre 1883, sont enfin arrivés à destination. Une lettre de Bursisal (Bengal), East India, datée du 22 novembre 1883, à un des religieux C. S. V. du collège Notre-Dame, Côte-des-Neiges, fournit des détails intéressants sur leur voyage de Naples à Calcutta. La traversée à bord du *Ganges* a été d'un mois environ et s'est opérée dans les conditions les plus favorables. Le vapeur n'a fait



estée que deux fois : une première fois au sortir de la mer Rouge à Aden, et la seconde fois à Ceylan, où les religieux sont allés rendre visite à l'archevêque Monseigneur Bonjean et aux bons pères oblats qui ont là une magnifique mission. Ils ont pu célébrer la sainte messe dans l'église de l'île, chose qu'ils n'avaient pu faire depuis Naples. De Port-Saïd à Suez, par le fameux canal de ce nom, ils ont pendant un jour et une nuit côtoyé le désert que parcoururent en tous sens l'espace de quarante années les tribus errantes conduites par Moïse et que traversa aussi plus tard la sainte Famille fuyant devant le cruel Herode. C'était l'étape la plus consolante du long et monotone voyage. Le vendredi soir 23 novembre, le steamer était à Madras et le mardi suivant il jetait l'ancre dans le port bien connu de Calcutta, station principale des missionnaires de la compagnie de Jésus. De là en train à Dacca, il n'y avait que peu d'heures et depuis le 30 novembre dernier les cinq missionnaires de la congrégation de Sainte-Croix sont dispersés, chacun dans son coin prêt à opérer tout le bien que Dieu voudra faire par son intermédiaire au milieu des pauvres païens de ces régions lointaines. Prions que le règne de Dieu y arrive : *Adveniat regnum tuum* ! et que le nombre des ouvriers dans cette vigne abandonnée augmente rapidement.

Nous recevons de Rome la lettre suivante :

Monsieur le directeur de la *Semaine religieuse*,

En publiant l'article du *Moniteur de Rome*, et la lettre de M. l'abbé Bruchési sur le collège canadien, vous avez fait connaître avec plus de détails l'entreprise si pleine d'initiative, de grandeur et de promesses que la compagnie de Saint-Sulpice poursuit actuellement dans la ville sainte en faveur de notre pays. Il nous est permis de dire que l'institution nouvelle a provoqué non seulement l'admiration de l'Europe catholique, mais encore, et surtout, la reconnaissance de Léon XIII lui-même. En effet nous étions présents lorsque le souverain Pontife fit approcher tout près de lui M. le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, l'appelant plusieurs fois par son nom, le remerciant en termes affectueux, et le bénissant d'une façon particulière, lui et son œuvre. Nous étions là et nous étions heureux de voir accorder cette première récompense à celui qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour nous faire du bien. Depuis que nous sommes à Rome, nous avons appris à connaître mieux que personne ce qu'il a fallu à notre généreux bienfaiteur déployer de force, de courage et de persévérance pour réussir à nous procurer les moyens d'éducation dont nous jouissons aujourd'hui et dont nous avons raison d'être fiers. Comme, depuis l'ouverture des cours, nous n'avons pas eu l'avantage de voir souvent M. l'abbé Colin au milieu de nous, vu l'état de sa santé, nous avons profité de

l'occasion que vient de nous offrir la nouvelle année pour lui faire connaître nos sentiments de vive reconnaissance. Notre doyen s'est exprimé au nom de tous, dans les termes suivants :

" Monsieur le supérieur,

" A l'occasion de la nouvelle année, recevez nos souhaits les plus sincères, nos vœux les plus ardents de santé, de bonheur et de prospérité ; nous prions le *Verbe incarné* de les rendre efficaces.

" Nous ressentons, Monsieur le supérieur, mieux que nous sommes capables de l'exprimer, la reconnaissance qui vous est due : nous ne sommes pas sans savoir au prix de quels sacrifices de votre part s'est élevé dans cette ville de Rome le splendide collège que nous habitons ; vous n'avez épargné pour nous, ni vos travaux, ni vos veilles, ni votre santé ; au Canada comme à Rome nous sommes l'objet de votre sollicitude paternelle ; là-bas vous nous créez des ressources, ici vous aplanissez les difficultés ; là-bas, sans aucun mérite de notre part, vous nous choisissez entre plusieurs ; ici, dès le début, vous mettez votre collège au rang des vieilles institutions romaines.

" Vous n'attendez pas, de nous, Monsieur le supérieur, votre récompense ; vous ne l'attendez pas des hommes, mais de Dieu seul capable de vous la donner assez grande, assez large pour votre grand et large dévouement. Vous méritez de notre patrie, la vôtre aussi par le cœur. En effet : puisant à leur source, à la *chaire de Pierre*, les vrais principes de l'ordre social ; la philosophie chrétienne, la seule vraie et raisonnable, la règle infailible du bonheur des sociétés ; la soumission aux évêques et au souverain Pontife, quels services ne rendront pas à notre société civile elle-même les étudiants du collège canadien s'ils sont fidèles à leur vocation ? Vous méritez de l'Eglise du Canada : avons-nous besoin de vous le dire ? Nos évêques vous l'ont dit, le clergé vous l'a dit, tout le peuple canadien vous l'a dit, et par-dessus tout le Pape vous l'a dit.

" Nous sommes donc, Monsieur le supérieur, les interprètes fidèles de tout un peuple en vous témoignant de la reconnaissance ; aussi nous vous la donnons de toute l'effusion de nos âmes, et avec la même effusion nous formons des vœux pour que Dieu vous laisse longtemps, longtemps encore diriger cette maison que vous avez fondée."

Monsieur le supérieur répondit d'une voix émue qu'il fallait tout attribuer à la divine Providence, que le Canada est une terre fertile où les œuvres de Dieu rendent des fruits, que nous devons profiter de notre séjour à Rome pour y acquérir les deux grands trésors qui s'y trouvent : la science et la sainteté, etc.

Dieu veuille le ramener promptement à la santé !

LES ÉLÈVES DU COLLÈGE CANADIEN.

\*\*\*  
Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, Son Honneur le juge Baby, Monseigneur Paquet, de l'archevêché de Québec ;

les révérends messieurs Laflamme, Bélanger, Leclair, P. S. S.; Trépanier, Richard, Bastien, P. S. S., ainsi que monsieur Leduc, de Montréal, honoraient de leur présence le dîner du premier de l'ain au collège canadien.

Le révérend Charles Eugène Marsolais décédé à l'Assomption hier était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, Chancelier.

## UNIVERSITÉ LAVAL

Conférence de M. de Foville, P. S. S.

### NEWTON ET LA GRAVITATION UNIVERSELLE.

La théorie astronomique de Newton est le chef-d'œuvre des sciences exactes appliquées à l'étude du monde. Nul ouvrage scientifique n'égale en grandeur et en perfection ses *Principes mathématiques de la Philosophie naturelle*. Pour élever un tel édifice, ce grand homme, suscité à l'heure opportune, fut également servi par les circonstances et par son génie. "Newton, disait Lagrange, est bien heureux d'avoir eu un système du monde à expliquer; mais, hélas! il n'y a qu'un ciel."

Par les découvertes de Képler, la *nature géométrique* des mouvements planétaires était enfin définie avec une parfaite netteté; mais la *cause physique* de ces mouvements restait entièrement inconnue et ce nouveau problème hantait l'esprit des chercheurs. Képler lui-même avait rêvé quelque force magnétique émanant du soleil pour retenir les planètes dans leurs orbites et Descartes essayait d'expliquer les révolutions célestes par son système des tourbillons; hypothèse grandiose et séduisante par une apparente simplicité, mais vague, flottante, échappant au contrôle des observations précises, et ne donnant en particulier aucune raison du mouvement elliptique ni d'aucune des lois de Képler.

Plus simple et plus hardie encore, l'idée originale de Newton l'emporta surtout sur celle de Descartes par sa merveilleuse justesse et par sa fécondité. Après avoir expliqué dans tous leurs détails les faits déjà connus, sa théorie de l'attraction newtonienne en a fait prévoir un grand nombre d'autres que l'expérience a toujours vérifiés.

L'idée-mère de cette théorie, c'est d'assimiler à la pesanteur terrestre la force qui rattache les planètes au soleil et les satellites aux planètes, puis d'expliquer les révolutions des unes et des autres par les mêmes principes qui président sur la terre au mouvement des projectiles; mais pour donner à cette idée une formule précise, mathématique; pour la mettre en parfait accord avec les faits observés et la poursuivre ensuite jusque dans ses plus loins

taines conséquences, deux conditions étaient nécessaires : la connaissance des lois expérimentales de la mécanique et un génie mathématique d'une extraordinaire puissance. Newton avait reçu ce génie du ciel et l'avait cultivé par un travail intense ; quant aux lois de la mécanique, Galilée et Huyghens venaient de les établir ; Newton les ignorait encore quand il conçut son système : elles vinrent à point nommé s'offrir à lui pour lui permettre de le développer.

Fils d'un petit fermier de Lancaster, qui mourut avant sa naissance, Newton eut une enfance difficile, et, dans ses premières études, un succès médiocre. A 15 ans cependant, sa vocation se dessinait déjà par un vif attrait pour la science et par des goûts industriels. A 19 ans, il rentra à l'université de Cambridge ; à 25 ans, il y avait déjà conçu le germe de ses trois grandes découvertes, mathématique, astronomique et physique : le calcul différentiel, la gravitation universelle et l'analyse de la lumière. A 27 ans, il y devenait professeur, et jusqu'à 53 ans il persévéra dans cette position modeste et peu lucrative, mais qui lui laissait pour le travail des loisirs considérables. Il reçut alors un poste important à la Monnaie d'Angleterre, puis, quelques années plus tard, en devint directeur. Riche dès lors, mais toujours laborieux, il fit de sa fortune un généreux usage. " Ce n'est pas donner, disait-il, que donner par testament. "

A ces nobles qualités, il joignit constamment une grande sévérité de mœurs ainsi que des sentiments profondément religieux, qu'il n'a pas craint d'exprimer dans ses ouvrages scientifiques. Sa métaphysique, toutefois, est assez confuse ; certains travaux bibliques auxquels il se livra ne révèlent pas non plus un esprit supérieur ; son caractère même eut ses côtés médiocres : en somme, il ne fut un homme-hors ligne que par le génie du savant. C'est " en y pensant toujours " qu'il avait pu résoudre tant et si ardues problèmes. " Je tiens constamment, disait-il encore, devant mon esprit le sujet de mes recherches, et j'attends que les premières lueurs qui l'éclairent grandissent jusqu'à la pleine lumière. "

En 1692, à l'âge de 50 ans, et 4 ou 5 ans après la publication des *Principes*, sous l'influence d'un travail excessif et d'un accident douloureux (causé par son chien Diamant), ses facultés subirent temporairement une altération profonde d'où jamais elles ne se relevèrent jusqu'à leur ancienne hauteur. Il put cependant jusqu'à la fin de sa vie faire honneur au titre de président de la Société royale qui lui fut décerné en 1703.

C'est à l'âge de 24 ans qu'à l'occasion de la chute d'une pomme, il fut conduit par ses réflexions jusqu'à la première idée de la gravitation universelle. " Cette force mystérieuse, se dit-il, qui fait tomber les corps et qui demeure la même au sommet des plus hautes montagnes, pourquoi ne s'étendrait-elle pas beaucoup plus

haut encore ? pourquoi pas jusqu'à la lune et dès lors, que faudrait-il de plus pour la retenir dans son orbite

Ce pourquoi pas ne pouvait satisfaire un esprit tel que le sien et Newton aussitôt se demanda, comment le savoir ?

Les théorèmes de Huyghens sur le mouvement circulaire établissent une relation rigoureuse entre la vitesse d'un tel mouvement et sa force centrifuge ; il faut d'ailleurs pour que le mouvement reste circulaire que celle-ci soit neutralisée constamment par une force centripète égale et contraire, qu'on peut nommer une attraction.

Appliquée aux différentes planètes la règle de Huyghens donne ainsi la mesure de l'attraction qui retient chacune dans son orbite. Cette attraction, par suite de la 3<sup>e</sup> loi de Képler, se trouve être en raison inverse du carré de la distance de chaque planète au soleil.

La même règle appliquée à la lune donne sa force d'attraction ou de gravitation vers la terre. Si cette force se trouvait égale à la pesanteur terrestre, réduite suivant la loi du carré de la distance, quelle vraisemblance, en faveur de l'identité soupçonnée par Newton ! quelle vraisemblance aussi en faveur d'un principe de gravitation unique dans tout le système solaire ! Newton dès 1666 tenta la vérification ; elle lui échappa d'abord, parce qu'il ne possédait point d'exactes données sur la distance de la lune ; mais en 1682, à l'aide de meilleures mesures, son calcul réussit pleinement.

D'autres concordances merveilleuses et presque innombrables, mais accessibles seulement à des calculs transcendans vinrent successivement mettre à sa théorie le sceau de la certitude. L'attraction en raison inverse du carré des distances lui fournit la clef mathématique de la forme des orbites, l'explication des principales inégalités continues dans le mouvement de la lune, le principe révélateur de toutes les autres et de toutes les perturbations planétaires. Montrant enfin par de nouvelles merveilles d'analyse que l'attraction devait appartenir à toutes les particules de la matière, il en déduisit la théorie des marées, celle de la précession des équinoxes, de la forme des plantes, puis une série d'autres faits, jusqu'alors inconnus et parfaitement vérifiés depuis, comme l'aplatissement du globe, la diminution de la pesanteur avec la latitude et la mutation de l'axe terrestre..... Tous les travaux de ses successeurs n'ont fait depuis deux siècles que corroborer sa théorie.

Il n'est point dans l'histoire des sciences un autre fait comparable. Jamais un aussi vaste ensemble de phénomènes complexes et divers d'apparence, n'a trouvé son explication rigoureuse, mathématique, dans un principe unique et tout à la fois si simple qu'il suffit, pour l'exprimer, d'une ligne d'écriture ou de trois lettres d'algèbre.

La science, qui des soujets sur lesquels elle nous guide, nous

permet d'embrasser comme d'un seul regard l'ensemble et les détails du monde astronomique, ne nous éclaire pas seulement sur le plan de la création matérielle. Elle met aussi en lumière la grandeur de l'esprit humain ; car, suivant une doctrine familière à saint Thomas, la grandeur des esprits créés se mesure au nombre et à l'étendue des connaissances qu'ils peuvent embrasser dans une seule idée. Quant à l'intelligence divine, elle voit tout dans sa seule essence.

Sur les plus hauts sommets, cependant, notre néant nous suit toujours. Dans le monde dont nous parlons, l'attraction nous explique tout ; mais comment s'explique l'attraction ? Nul homme encore n'a pu le dire. Et si quelqu'un le dit un jour, une autre question plus obscure renaîtra au moment même, et jamais ici-bas nous n'en aurons le dernier mot.

Mardi, 29 janvier, conférence de M. l'abbé Emard. Sujet : Pépin le Bref. " Etude historique sur l'origine du pouvoir temporel des papes.

### L'œuvre politique de Léon XIII

Rome, 4 janvier.

Pendant l'année qui vient de finir, Léon XIII a su consolider et élargir encore l'œuvre politique et diplomatique dont l'année 1887 avait marqué l'apogée par la fin du *Kulturkampf*, le rétablissement de la pacification religieuse en Prusse. Non seulement le Pape a maintenu partout les positions de l'Eglise et du Saint-Siège, mais il en a conquis de nouvelles, il a perfectionné et agrandi l'édifice imposant auquel il a voué les labeurs de son pontificat.

L'œuvre pacificatrice inaugurée en Prusse a marché de plus en plus vers son achèvement définitif. Les changements de règne survenus n'ont porté aucune atteinte aux rapports d'amitié entre le gouvernement de Berlin et le Vatican. A mainte reprise, Guillaume II a manifesté la ferme volonté de respecter la liberté religieuse et les droits constitutionnels de ses sujets. Le voyage de l'empereur à Rome, que les adversaires du Saint-Siège ont cherché vainement à dénaturer et à exploiter, n'a exercé aucun contre-coup sur la politique intérieure de l'Empire, ni pour la consolidation de la paix religieuse en Allemagne.

L'Autriche occupe toujours le premier rang parmi les nations catholiques qui montent la garde fidèle autour du Saint-Siège. La monarchie austro-hongroise comprend que l'attachement des catholiques et la dynastie est un des boulevards les plus solides de la paix intérieure et de sa sécurité ; mais son noble souverain sait aussi que la fidélité dynastique de ses sujets, trouve son point d'appui et sa meilleure garantie dans leur dévouement inviolable à la cause de l'Eglise et du Saint-Siège.

En France, malgré l'avènement au pouvoir des ministères radicaux, les relations entre la République et le Vatican sont restées sur le pied d'une mutuelle cordialité. On a compris plus que jamais la nécessité de maintenir à Rome l'ambassade près le Saint-Siège. La question de la rupture du Concordat et de la séparation de l'Église et de l'État, qui avait fait ces dernières années sa troublante apparition, grâce à des préoccupations nouvelles et plus impérieuses, semble avoir disparu de la scène politique et parlementaire. La France, même la France radicale et républicaine, si à l'intérieur elle se laisse aller vis-à-vis du radicalisme antireligieux à de coupables condescendances, tient du moins à l'extérieur à conserver la plus large portion de son glorieux passé de nation catholique. Le tact, la prudente habileté de Léon XIII ont sauvé ainsi des positions gravement menacées et qu'on pouvait croire perdues à jamais.

L'année 1883 a vu l'influence et le prestige ascendant du Pontificat romain remporter une nouvelle et pacifique victoire. La Russie, cet empire au long avenir et aux mystérieuses destinées, s'est rapprochée du Saint-Siège. Son auguste souverain a senti le besoin d'assurer la paix religieuse de ses populations catholiques, et il a entamé avec le Saint-Siège des négociations dont tout permet d'espérer, pour un prochain avenir, l'issue féconde et salutaire.

En attendant le rétablissement probable des rapports officiels permanents, un jeune et éminent diplomate remplit à Rome les fonctions d'agent officieux de l'empereur de Russie. Une presse hostile et stépendiée s'efforce en vain de dénaturer le caractère de ces négociations : la diplomatie aussi ferme qu'habile de Léon XIII est au-dessus de ces attaques calomnieuses. Si l'entente s'établit entre la Russie et le Vatican, ce sera, on peut s'en assurer, au bénéfice des intérêts religieux de la Pologne.

En Angleterre et en Irlande, Léon XIII a continué son rôle de médiateur et de pacificateur. L'opinion anglaise, se dépouillant de préjugés surannés, se montre de plus en plus favorable à un rétablissement de relations diplomatiques avec Rome. A mainte reprise, la presse protestante s'est inclinée avec sympathie devant les grands côtés du Pontificat actuel, et a reconnu les précieux services qu'il a rendus à la cause sociale.

En Irlande, l'opposition fomentée par des politiciens sans scrupule contre les décrets du Saint-Office, est tombée peu à peu, et la récente lettre du Pape aux évêques irlandais prouve que si Léon XIII est obligé de par les devoirs impérieux de son magistère suprême, de faire respecter les lois imprescriptibles de la moralité et de la justice, il ne cesse d'entourer de sa vive sollicitude les intérêts légitimes de l'Irlande.

Ici, encore, l'action de Léon XIII a été calomniée : mais les résultats ont consacré son intervention médiatrice, car les dernières statistiques ont constaté une diminution notable des actes

de violence contre les personnes et les propriétés et une progression consolante dans l'affermissement de l'ordre intérieur et le respect de la légalité.

En Espagne, c'est toujours un ministère libéral qui détient le pouvoir et cependant aucun incident fâcheux n'est venu troubler la bonne harmonie qui depuis l'avènement d'Alphonse XIII, n'a cessé de régner entre le gouvernement de Madrid et le Vatican. La régence s'est consolidée et, si la monarchie actuelle est menacée, ce n'est plus que du côté des partis révolutionnaires de l'extrême gauche.

Enfin, dans toutes les nations de l'Europe, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Turquie, les conquêtes ultérieures et l'influence pacifique du pontificat de Léon XIII se sont maintenues et agrandies,

L'Amérique elle-même, pendant l'année 1888, a célébré un nouveau triomphe du catholicisme. Devant une assistance imposante, où se trouvaient représentés le président de la République des Etats-Unis et les grands corps de l'Etat, on a fêté la pose de la première pierre de l'Université catholique de Washington, cette création chère au cœur de Léon XIII, et qui atteste l'étonnante et croissante vitalité de l'Eglise catholique au sein de la grande république américaine. Les catholiques et le clergé américains, appuyés sur le concours intelligent de Rome, jouissent de l'estime et de la sympathie universelles et le changement de présidence récemment intervenu laissera intactes les positions acquises.

Telle est dans ses grandes lignes l'œuvre politique et diplomatique de Léon XIII pendant l'année qui vient de s'écouler, si l'on examine avec quelles difficultés multiples et complexes Léon XIII se trouve aux prises.

Si l'on considère qu'il a à lutter, là avec des démocraties défiantes et jalouses, avec des partis violents et imbus de l'esprit de secte, ici avec des pouvoirs autoritaires et ombrageux, ou des courants d'opinion en portés et irréfléchis, on ne pourra qu'admirer ce qu'il a fallu au Pape de fermeté, de tact et de souplesse, pour aboutir à de si grands et si consolants résultats.

Que la Providence conserve longtemps encore à l'Eglise un Pontife qui la dirige avec une sagesse si consommée et qui a su lui rendre, au milieu d'une société aussi divisée et aussi troublée que la nôtre, son prestige et son ascendant d'autrefois, le rôle éminent qu'elle a joué aux siècles passés dans la direction des affaires humaines !

— *Le Moniteur de Rome.*

## NOUVELLES RELIGIEUSES

Religieux et religieuses récompensés officiellement. — Sur les listes des nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, créés à



l'occasion du jour de l'an, nous trouvons les noms de deux religieuses.

La première est une religieuse de l'ordre de la Sagesse, sœur Eveline. Depuis trente-cinq ans, elle s'est dévouée dans les hôpitaux au soin des soldats malades et blessés. Actuellement elle exerce à l'hôpital de Lorient son charitable ministère, aimée et bénie dans toute la ville et spécialement dans l'armée. Avant de coiffer l'humble cornette de l'ordre de la Sagesse, la sœur Eveline portait le nom de Mlle Michelle Goudon. La seconde, qui portait le nom de Mlle Marguerite Peyrémont, appartient à l'ordre des Filles de la Charité, fondé par saint Vincent de Paul. Elle est supérieure de l'hôpital européen d'Alexandrie, et c'est sur la recommandation très instante du comte d'Aubigny, ministre de France en Egypte, que le gouvernement, appréciant son dévouement et ses longs services, lui attribue cette récompense méritée. Cette distinction, donnée à une française qui sert les pauvres, sera bien accueillie à Alexandrie et au Caire.

Une autre religieuse, sœur Angélique, reçoit les palmes d'officier de l'Instruction publique. Elle se nommait avant ses vœux, Mlle Cameau. Son zèle s'exerce depuis de longues années à l'institution nationale des sourdes-muettes de Bordeaux, où elle est supérieure et directrice de cours.

Nous pouvons ajouter à cette liste le R. P. Sorin, supérieur général des pères de Sainte-Croix, et fondateur du collège Notre-Dame, à Chicago, qui vient d'être nommé également officier de l'Instruction publique

---

**Deux médecins africains.** — Les jeunes Africains que le cardinal Lavigèrie envoie à la maison de pères blancs, ses missionnaires, à Lille pour y suivre les cours de la faculté catholique de médecine, afin de devenir de précieux auxiliaires de la religion et de l'influence française en Afrique, continuent à répondre dignement aux espérances du cardinal. MM. Frédéric Mohammed et Vital Haméd viennent de soutenir avec succès devant la faculté de l'Etat leur thèse de doctorat.

C'est un beau résultat, dont l'honneur doit être partagé entre les lauréats africains et les savants professeurs dont ils suivaient les cours. C'est aussi un puissant encouragement pour les pères missionnaires d'Alger, les pères blancs, qui les ont adoptés et élevés et pour les catholiques qui ont été généreux envers cette œuvre.

Le cardinal Lavigèrie a choisi les meilleurs moyens de gagner à nous les colonies d'Afrique en leur envoyant des médecins, français par le cœur, qui, en pansant gratuitement leurs plaies, leur parlent de la France.

---

**M. Gladstone et la question romaine.** — Le *Tablet* publiait, il y a quelques jours, une lettre écrite par M. Gladstone en réponse à

une demande du marquis de Riso, qui lui avait exprimé le désir de connaître son opinion sur la position actuelle du Pape :

“ J'ai été profondément intéressé par votre lettre, écrivait l'homme d'Etat anglais. Je considère la question sur laquelle vous appelez mon attention comme tellement importante qu'elle mériterait fort bien l'intervention d'un arbitrage international. Je suis fier d'avoir, alors que j'étais le chef du cabinet anglais, été le premier à proposer l'arbitrage international dans l'affaire de l'Alabama. Par le même moyen, il serait également possible de résoudre la question difficile dont vous me parlez et à propos de laquelle vous pouvez compter sur ma sympathie la plus entière. ”

La radicale *Pall Mall Gazette* s'étonne de voir poser de nouveau par l'éminent homme d'Etat la question romaine. “ Il convient toutefois, ajoute-t-elle, de remarquer que M. Gladstone parle de soumettre à l'arbitrage non pas la question de la possession de Rome, mais seulement la position faite au Pape par les lois abominables au moyen desquelles la majorité intolérante des Chambres italiennes a restreint la liberté du clergé romain. Le gouvernement italien a tort de prendre des mesures qui, aux yeux même des protestants, sont incompatibles avec les libertés auxquelles le Saint-Siège a droit. M. Gladstone a sans doute voulu attirer là-dessus l'attention du cabinet italien à titre de simple avertissement, et non point comme une menace pour l'unité de l'Italie et le souveraineté du roi Humbert dans la ville éternelle. Espérons que M. Crispi comprendra et qu'à l'avenir il laissera tranquille le Saint-Père et son clergé. ”

La distinction est subtile mais, en tout cas, il est remarquable de voir qualifier d'abominables par un journal protestant, bienveillant pour le Quirinal, les nouvelles dispositions du Code pénal italien contre le clergé.

**Les missionnaires d'Orient et d'Afrique devant la Chambre des députés** Hommage rendu au cardinal Lavignerie.—L'exemption de deux ans de service pour les instituteurs congréganistes des écoles d'Orient et d'Afrique et pour les missionnaires, a été demandée à la Chambre par M. Lefèvre-Pontalis, député du Nord, membre de l'Institut, dans un éloquent discours prononcé le 24 décembre dernier.

M. Lefèvre-Pontalis a trouvé les plus heureuses inspirations pour exposer combien la politique française au dehors était intéressée à ces dispenses militaires, sans lesquelles la grande clientèle de la France passerait aux nations étrangères et notamment à l'Italie et à l'Allemagne.

“ En Orient comme en Afrique, a-t-il dit, quand s'ouvre une école, qu'elle soit tenue par un instituteur laïque ou par un instituteur congréganiste, ce n'est pas seulement la France qui passe, c'est la France qui arrive, et c'est la France qui reste.

“ En même temps, partout où va un missionnaire, ce n'est pas

seulement la croix, c'est la France qu'il porte avec lui, ne demandant rien à la mère patrie et lui donnant tout."

Le grand succès du discours de M. Lefèvre-Pontalis a été dans ce qu'il a dit de l'Afrique, de l'œuvre antiesclavagiste et du cardinal Lavigerie auquel il a fait rendre un juste hommage consacré par les applaudissements partis des bancs du centre aussi bien que des bancs de la droite.

"A côté de l'Orient n'y a-t-il pas l'Afrique, où nous sommes la plus grande puissance arabe du monde? Est-ce qu'en Afrique nos instituteurs congréganistes et nos missionnaires ont moins à faire qu'en Orient?"

"Est-il donc indifférent qu'en Algérie et en Tunisie, au milieu de cette population sans cesse croissante de nomades qui s'y acclimatent, au milieu de ces colonies d'étrangers qui s'y multiplient et s'y propagent, les instituteurs ou les missionnaires qui s'y trouvent appelés viennent de France ou bien de Belgique, d'Espagne, d'Italie?"

"Est-il indifférent que pour les uns la France soit une patrie et que pour les autres elle ne le soit pas?"

"D'ailleurs, il ne s'agit pas seulement de l'Algérie et de la Tunisie, il s'agit aujourd'hui de l'Afrique tout entière, que les nations européennes semblent disposées à se partager, pour s'y découper de grands territoires, pour y revendiquer des droits plus ou moins contestables pour y remplir, je l'espère, un incontestable devoir, en déclarant en commun la guerre à l'esclavage, pour extirper du continent africain cette plaie hideuse de la traite des noirs, qui le souille, qui l'ensanglante et qui le dépeuple."

"Dans cette généreuse croisade, non pas en faveur d'un culte, mais en faveur de l'humanité à laquelle tous les parlements s'intéressent, à Rome, à Londres, à Berlin, à Bruxelles, à la Haye....."

"Dans cette généreuse croisade dont, à l'honneur de la France, le grand apôtre est un cardinal français qui a le premier poussé dans toute l'Europe un cri de miséricorde et de pitié en faveur de toute une classe de victimes torturées et massacrées, qui donc dans cette généreuse croisade, peut mieux représenter la France que ces pères du Saint-Esprit établis depuis longtemps sur toutes les côtes d'Afrique, et à côté d'eux ces nouveaux missionnaires d'Alger que, dans la langue populaire, on appelle les pères blancs de l'Algérie?"

"Quand il s'agit, Messieurs, de laisser à ceux qui remplaceront ces glorieux disparus deux ans de liberté, pour apprendre avec l'arabe toutes les langues indigènes et pour pouvoir commencer plus tôt leur apostolat, est-ce en exigeant d'eux trois ans de service militaire que vous leur donnerez ce témoignage de reconnaissance auquel ils ont droit et ces encouragements à l'œuvre d'affranchissement que la France, fidèle à ses généreuses traditions, doit plus que jamais faire sienne."

Il aurait fallu mieux que des applaudissements pour répondre

à ces nobles paroles, il aurait fallu un vote que M. Lefèvre-Pontalis n'a pas obtenu.

Il a fallu se contenter des déclarations de M. le ministre des affaires étrangères qui, en rendant justice aux services rendus par les missionnaires, a constaté qu'ils pourraient invoquer le bénéfice de l'article de la loi militaire qui accorde des dispenses aux Français ayant une situation régulière à l'étranger.

Il faut féliciter M. Lefèvre-Pontalis d'avoir pu au moins obtenir cette satisfaction.

“ Ni catafalque, ni tentures, ni fleurs, ni couronnes. ”—Tel est en substance, l'ordre suprême et formel laissé par Mme de Galliera relativement à ses funérailles. Toute la presse l'a reproduit sans le commenter ; le gros du public l'a lu sans le comprendre. Dans cette clause insolite du testament de la duchesse, beaucoup n'ont vu qu'un caprice de millionnaire, tous y ont senti une déception. Ils espéraient un spectacle, ils n'ont trouvé qu'une leçon : une leçon de convenance, de modestie et de dignité vraie devant la mort. Jamais protestation contre les abus de la mise en scène funèbre ne fut plus autorisée ; jamais surtout elle ne fut plus opportune.

En se démocratisant, le luxe n'a pas seulement envahi les plus humbles foyers ; son despotisme s'étend jusqu'à la fosse commune, en passant par la chambre mortuaire. Les vivants ne lui sont pas seuls soumis ; les morts eux-mêmes restent ses tributaires. Tous, tant que nous sommes, nous en avons eu la preuve sous les yeux — sinon toujours du moins trop souvent, le deuil n'est pas plus tôt entré dans une maison, qu'aussitôt nous voyons les proches, les amis, les simples relations se mettre en mouvement, s'empresse... Où vont toutes ces douleurs affairées ? Est-ce à l'église afin d'y prier, dans quelque chapelle solitaire, pour le repos de l'âme qui vient de paraître devant son juge ? Est-ce auprès du prêtre pour lui demander une messe ?... Non. Ces amis, ces proches sont tout simplement entrés dans une boutique, et là, consultant beaucoup moins leurs regrets et leur bourse que leur vanité, ils commencent la série des emplettes : bouquets de tous les formats, couronnes de tous les diamètres, croix de toutes les dimensions, en fleurs naturelles ou artificielles ; médaillons abritant, sous leur verre bombé, quelque saule romantique qui pleure sur une stèle ; immortelles jaunes, ou mieux encore rouges, blanches, bleues ; car la politique, qui ne va plus à l'église, est très fidèle aux cimetières.

Cette année même, dans nos grands congrès catholiques, plusieurs membres éminents de l'épiscopat, qui en dirigeaient les travaux se sont occupés incidemment des abus de la mise en scène funèbre. Ils se sont élevés, en particulier, contre cette coutume, qu'ils ont appelée “ païenne ”, de transformer en serre la chambre et le lit mortuaire, de faire du corbillard un inventaire et de la grave et sainte cérémonie des obsèques une exposition d'horticulture...

Telle est la doctrine de l'Église. — *Semaine religieuse de Rouen.*)

## DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.

II Mach., xiv, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS

Monseigneur Zéphirin Zitelii, minutante de la Propagande, Rome; rév.  
Charles Kane, curé de Sainte-Brigide. N. J. ancien élève du grand sémi-  
naire de Montréal.

Mlle Henriette Boissonneau, sœur des RR. MM. Boissonneau, de  
l'Acadie; Mme Joseph Dufour, de Terrebonne.

**DE PROFUNDIS.**

## MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE  
VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE  
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES. SAY NOIR  
HUILLE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec pon-  
tualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien  
vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

## PENTURES

A RESSORT DE GEER  
employés dans plus de trente églises  
et dans un plus grand nombre d'édi-  
fices publics, les seules durables.

AUSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez L. J. A. SURVEYER,

1588, RUE NOTRE-DAME.

## A. F. X. BEAUDRY

(ETABLISSEMENT EN 1868)

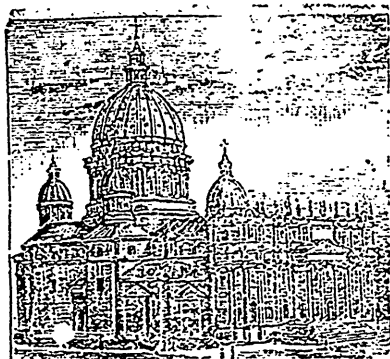
MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de Cuires, Four-  
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tan-  
neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.  
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service de  
Communautés Religieuses.

271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Mon





Catholiques du Diocèse de Montréal.

Donnez

Pour le parachèvement de la Cathédrale

Aux Zélatrices de l'Œuvre,

**VINGT CINQ Cts.**

Payés immédiatement ou par versements mensuels

**D'UN CENTIN.**

---

**WILLIAM BRITTON**

**PLOMBIER**

**Poseur d'Appareils à Gaz**

**À EAU CHAUDE ET À VAPEUR:**

**PROPRIÉTAIRE DE LA FOURNAISE À EAU CHAUDE "MORNING-GLOBY"**

**TOUTES ESPÈCES DE TRAVAUX EN MÉTAL**

**COMMANDES-EXÉCUTÉES PROMPTEMENT**

**15, RUE CLAUDE**

*En face au Marché Bonsecours*

**MONTREAL**

**JOS. ROBERT & FILS**  
**MARCHANDS DE BOIS DESCIAGE**  
MANUFACTURIERS DE

**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES, Etc.**  
SPECIALITÉ :

**BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, Etc.**  
TOUJOURS EN MAIN

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**  
TELEPHONE 879 B.

**107, Chemin Papineau, 107**  
Montréal.

**LA ROYALE** **GIE D'ASSURANCE**  
**Actif \$30.000.000**

BUREAU PRINCIPAL

Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dam<sup>e</sup>

WM. TATLEY, agent généra  
E. HURTUBISE et A. St-CYR,  
agents du département français.

**C. S. GAGNIER** **PEINTRE DECORATEUR**  
**TAPI-SIER**  
**24, RUE VITRE, 24**  
ETABLI EN 1850 Montréal.

**A. HURTEAU & FRERE**

**Marchands de Bois de Sciage**  
**92, rue Sanguinet, Montreal.**

**CLOS** } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.  
TELEPHONE No 106.  
Bassin Wellington, en face des bureaux du Grd-Tronc.  
TELEPHONE No 1404.

**JOS. HUSEREAU** **PLOMBEUR, FERBLANTIER**  
Poseur d'Appareils à l'Eau Chaude  
COUVERTURES' Etc.  
**No 42 rue Ste-Marguerite, Montréal.**

**A. PALLASCIO** **MARCHAND DE FER**  
En GROS et en DETAIL  
Importateur de toute espèce de  
feronneries pour construction d'Egli-  
ses, Collèges, Couvents, et Résidences. Outils pour menuisiers, charpentiers,  
meubliers, etc., une spécialité.

**390 RUE ST-JACQUES**

# LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

*Le Dix-neuvième tirage mensuel aura lieu le*

**MERCREDI, 20 FEV. 1889, A 2 H P. M.**

VALEUR DES LOTS :

## \$ 50,000.00

**GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000**

### NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do .....	2,000.00	2,000.00
1 do .....	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de.....	500.00	2,000.00
10 do .....	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do .....	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette.....	5.00	5,000.00

**2307 lots valant . . . . . \$50,000.00**

**\$1.00 LE BILLET**

**S. E. LEFEBVRE, secrétaire.**

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

## ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

## COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

**BOWMANVILLE, ONT.**

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; garantis pour 5 ans et surpassés en **richesse, en puissance et en suavité** de son les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les **Orgues-Harmoniums Dominion.**

**SISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES**

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

**L. E. N. PRATTE**

Agent général pour la province de Québec,  
1070, RUE NOTRE-DAME, Montreal